

**LE PRÉSENT AVIS CONJOINT SUR LES PRATIQUES DE CONFIDENTIALITÉ EN VERTU DE L'HIPAA (CI-APRÈS DÉNOMMÉ « L'AVIS ») DÉCRIT COMMENT LES INFORMATIONS MÉDICALES VOUS CONCERNANT PEUVENT ÊTRE UTILISÉES ET DIVULGUÉES ET COMMENT VOUS POUVEZ ACCÉDER À CES INFORMATIONS. VEUILLEZ L'EXAMINER ATTENTIVEMENT.**

**Qui devra se conformer à cet avis ?**

Le système de soins de santé organisés (OHCA, Health Organized Health Care Arrangement) de VNS Health (ci-après dénommé « VNS Health OHCA », « nous » ou « notre ») est un système de soins de santé organisés qui est composé des entités énumérées ci-dessous. Aux fins de nos pratiques en matière de confidentialité, nous sommes considérés comme une seule et même entité.

|   |   |
|---|---|
| <b>Service d'infirmières visiteuses (VNS, Visiting Nurse Service) de New York d/b/a agence de soins à domicile VNS II</b> | <b>Service d'infirmières visiteuses de New York, soins palliatifs VNS Health Hospice Care d/b/a</b> |
| <b>New Partners, Inc. Soins personnels de santé VNS d/b/a</b>   | <b>Soins médicaux à domicile, soins personnels</b>  |
| <b>CHOIX DU VNS Plans médicaux VNS Health d/b/a</b>   | <b>VNS Health Behavioral Health, Inc.</b>   |

VNS Health OHCA a été créé dans le but principal d'améliorer la qualité des soins qui vous sont dispensés. L'adhésion au VNS Health OHCA permet aux membres de OHCA de partager des informations médicales entre nous pour gérer les activités opérationnelles communes. Afin de fournir des soins ou de payer pour vos services, les membres de OHCA doivent collecter, créer et conserver des informations médicales vous concernant, qui incluent toutes les informations personnelles identifiables que nous obtenons de vous ou d'autres informations qui se rapportent à votre santé physique ou mentale passée, présente ou future, ainsi que les soins de santé que vous avez reçus ou le paiement de vos soins de santé. Chaque membre de l'OHCA est tenu, en vertu de la *Health Insurance Portability and Accountability Act* de 1996 et de ses règlements d'application, tels que modifiés de temps à autre (collectivement, « HIPAA »), de préserver la confidentialité et la sécurité de ces informations.

Le présent avis décrit comment les Membres de l'OHCA utilisent et divulguent vos informations médicales et explique certains droits que vous avez concernant ces informations. Chaque membre de l'OHCA est tenu par la loi de vous fournir le présent avis et nous nous conformerons aux conditions énoncées. Tous les membres de l'OHCA, y compris les membres de leur personnel et les associés commerciaux, doivent respecter les pratiques de confidentialité décrites dans le présent avis. Nous n'utiliserons ou ne divulguerons vos informations médicales que de la manière décrite dans le présent avis, à moins que vous ne nous informiez par écrit, à l'adresse indiquée ci-dessous, que nous avons la permission d'utiliser vos informations médicales autrement que de la manière décrite dans le présent avis. Le présent avis ne modifie pas le statut indépendant d'un membre de l'OHCA et ne rend aucun des membres de l'OHCA conjointement responsable de la

négligence, des erreurs ou des violations de l'un des autres membres de l'OHCA.

## **Comment VNS Health OHCA utilise et divulgue vos informations médicales**

Les membres de l'OHCA protègent vos informations médicales contre une utilisation et une divulgation inappropriées. Les membres de l'OHCA utiliseront et divulgueront vos informations médicales uniquement aux fins citées ci-dessous :

1. Utilisations et divulgations pour les opérations de traitement, de paiement et de soins de santé. Nous pouvons utiliser et divulguer vos informations médicales afin de fournir vos soins ou traitements, d'obtenir le paiement des services qui vous sont fournis et afin de mener nos opérations de soins de santé comme détaillé ci-dessous.
  - a. Gestion des traitements et des soins. Nous pouvons utiliser et divulguer des informations médicales vous concernant pour faciliter le traitement qui vous est fourni par les membres de l'OHCA et coordonner et gérer vos soins avec d'autres fournisseurs de soins de santé. Par exemple, votre praticien de l'OHCA peut discuter de votre état médical avec votre médecin pour planifier les services cliniques que vous recevez à domicile. Nous pouvons également laisser des informations médicales à votre domicile dans le but de tenir les autres fournisseurs de soins informés des données nécessaires.
  - b. Paiement. Nous pouvons utiliser et divulguer des informations médicales vous concernant à nos propres fins de paiement et pour aider aux activités de paiement d'autres fournisseurs de soins de santé. Nos activités de paiement comprennent, sans s'y limiter, la détermination de votre admissibilité aux prestations et l'obtention du paiement des assureurs qui peuvent être chargés de vous fournir une couverture, y compris les entités fédérales et les organismes publics.
  - c. Opérations de Soins de Santé. Nous pouvons utiliser et divulguer des informations médicales vous concernant pour soutenir nos fonctions, y compris, sans s'y limiter, la gestion des soins, les activités d'amélioration de la qualité, l'évaluation de nos propres performances et la résolution de tout différend ou grief que vous pourriez avoir. Nous pouvons également utiliser et divulguer vos informations médicales pour aider d'autres fournisseurs de soins de santé à effectuer des opérations de soins de santé.
  
2. Utilisations et divulgations sans votre consentement ou autorisation. Nous pouvons utiliser et divulguer vos informations médicales sans votre autorisation écrite spécifique aux fins suivantes :
  - a. Dans les limites prescrites par la loi. Nous pouvons utiliser et divulguer vos informations médicales conformément à la loi de l'État, à la loi fédérale et à la loi locale.
  - b. Les activités de santé publique. Nous pouvons divulguer vos informations médicales aux autorités publiques ou à d'autres agences et organisations qui gèrent des activités de santé publique, telles que la prévention ou le contrôle des maladies, des blessures ou des incapacités, la notification des naissances, des décès, de la maltraitance ou de la négligence envers les enfants, la violence domestique, les problèmes potentiels avec les produits réglementés par l'Administration des Aliments et Médicaments (Food and Drug Administration) ou les maladies transmissibles.

- c. Victimes de maltraitance, de négligence ou de violence domestique. Nous pouvons divulguer vos informations médicales à un organisme gouvernemental approprié si nous pensons que vous êtes victime de maltraitance, de négligence, de violence domestique et que vous acceptez la divulgation ou si la divulgation est requise ou autorisée par la loi. Nous vous informerons si nous divulguons vos informations médicales à cette fin, sauf si nous pensons que le fait de vous informer ou de conseiller votre fournisseur de soins vous exposerait, vous ou une autre personne, à un danger grave.
- d. Activités de surveillance médicale. Nous pouvons divulguer vos informations médicales à des agences de surveillance médicale fédérales ou de l'État pour des activités autorisées par la loi telles que des audits, des recherches, des inspections et des enquêtes sur les licences.
- e. Procédures judiciaires et administratives. Nous pouvons divulguer vos informations médicales au cours de toute procédure judiciaire ou administrative en réponse à une ordonnance appropriée d'un tribunal ou d'un organe administratif.
- f. À des fins d'application de la loi. Nous pouvons divulguer vos informations médicales à un organisme d'application de la loi pour répondre à une ordonnance du tribunal, un mandat, une convocation ou un processus similaire, pour aider à identifier ou localiser un suspect ou une personne disparue, pour fournir des informations sur une victime d'un crime, un décès qui est le résultat d'une activité criminelle ou d'un comportement criminel dans nos locaux, ou, dans des situations d'urgence, pour signaler un crime, le lieu du crime ou les victimes, ou l'identité, l'emplacement ou la description de l'auteur du crime.
- g. Personnes décédées. Nous pouvons divulguer vos informations médicales à un coroner, un médecin légiste ou un directeur de funérailles si nécessaire et conformément à la loi.
- h. Dons d'organes et de tissus. Nous pouvons divulguer les informations relatives à votre santé à des organismes d'approvisionnement en organes et à des entités similaires afin de les aider à obtenir, conserver ou transplanter des organes ou des tissus.
- i. À des fins de recherche. Nous pouvons utiliser ou divulguer vos informations médicales à des fins de recherche, telles que des études comparant les avantages de traitements alternatifs reçus par nos patients ou des enquêtes sur la façon d'améliorer notre prestation de soins. Nous allons utiliser ou divulguer vos informations médicales à des fins de recherche uniquement avec l'approbation de notre comité d'examen institutionnel (« IRB »), qui doit suivre un processus d'approbation spécial. Avant d'autoriser toute utilisation ou divulgation de vos informations médicales à des fins de recherche, notre comité d'examen institutionnel doit établir un équilibre entre les besoins des chercheurs et la valeur potentielle de leur recherche par rapport à la protection de votre confidentialité. Nous allons obtenir une autorisation écrite de votre part, si nécessaire, avant d'utiliser vos informations médicales à des fins de recherche.
- j. Santé ou sécurité. Nous pouvons utiliser ou divulguer vos informations médicales pour prévenir ou réduire une menace pour votre santé ou votre sécurité ou celle de la population en général. Nous pouvons également divulguer vos informations médicales à des organisations publiques ou privées de secours en cas de catastrophe telles que la Croix-Rouge ou d'autres organisations participant à des contre-mesures de bioterrorisme.

- k. Fonctions gouvernementales spécialisées. Nous pouvons utiliser ou divulguer vos informations médicales pour fournir une assistance pour certains types d'activités gouvernementales. Si vous êtes un membre des forces armées des États-Unis ou d'un pays étranger, nous pouvons divulguer vos informations médicales à l'autorité militaire appropriée si cela est jugé nécessaire. Nous pouvons également divulguer vos informations médicales à des fonctionnaires fédéraux pour des activités de renseignement ou de sécurité nationale légitimes.
- l. Indemnisation des accidents du travail. Nous pouvons utiliser ou divulguer vos informations médicales conformément aux lois régissant le programme d'indemnisation des accidents du travail ou des programmes similaires qui fournissent des avantages pour les blessures ou les maladies liées au travail.
- m. Personnes impliquées dans vos soins. Nous pouvons divulguer vos informations médicales à un membre de votre famille, à un autre parent ou à un ami proche qui vous aide à recevoir des services de soins de santé. Si vous êtes disponible, nous vous donnerons la possibilité de vous opposer à ces divulgations, et nous ne ferons pas ces divulgations si vous vous y opposez. Si vous n'êtes pas disponible, nous déterminerons si une divulgation à votre famille ou à vos amis est dans votre intérêt supérieur ou non, en tenant compte des circonstances et sur la base de notre jugement professionnel.
- n. Communications concernant les rendez-vous, l'information et les services. Nous pouvons communiquer avec vous ou votre représentant personnel désigné par e-mail, ainsi que par message texte ou appel téléphonique (y compris par téléphone cellulaire), en utilisant des messages automatisés ou préenregistrés pour fournir des rappels de rendez-vous et de visite, des sondages sur la satisfaction des patients, des e-mails de bienvenue et des bulletins d'information sur les programmes ou des renseignements sur les alternatives de traitement ou d'autres services liés à la santé. La fréquence de ces messages variera. Vous avez le droit de refuser de recevoir des appels et des messages texte en suivant les instructions de désabonnement ou de désinscription fournies, en envoyant un SMS « STOP » ou en contactant VNS Health ou son fournisseur tiers. Des frais standard de messagerie et de données peuvent s'appliquer. Si vous ne souhaitez plus recevoir d'e-mails, vous pouvez cliquer sur le lien hypertexte intitulé « Se désabonner » au bas de tout e-mail qui vous est envoyé par VNS Health, puis suivre les instructions pour vous désabonner des e-mails. Votre consentement à recevoir des appels téléphoniques, des messages texte et / ou des e-mails n'est pas une condition nécessaire pour obtenir d'autres services de soins de santé de la part de VNS Health. Veuillez noter que les communications transmises par e-mail, message texte ou sur un réseau ouvert non cryptés peuvent être intrinsèquement non sécurisées, et il n'y a aucune garantie de confidentialité pour les informations communiquées de cette manière. De plus, les e-mails et les messages texte comportent des risques inhérents de confidentialité, en particulier lorsque l'accès à votre ordinateur ou à votre appareil mobile n'est pas protégé par un mot de passe.
- o. Collecte de fonds. En tant qu'organisation de soins de santé à but non lucratif, notre agence mère, VNS Health peut vous identifier en tant que patient à des fins de collecte de fonds et de marketing. Vous avez le droit de refuser de recevoir de telles communications de collecte de fonds en nous contactant à l'adresse e-mail ou au numéro de téléphone que nous fournissons dans la communication de collecte de fonds ou en remplissant et en renvoyant par la poste une carte postale pré-imprimée et prépayée contenue dans la communication de collecte de fonds.

- p. Utilisations et divulgations fortuites. Les utilisations et les divulgations fortuites de vos informations médicales se produisent parfois et ne sont pas considérées comme une violation de vos droits. Les utilisations et divulgations fortuites sont des sous-produits d'utilisations ou de divulgations autrement autorisées qui sont de nature limitée et ne peuvent être raisonnablement évitées.
- q. Le système de soins organisés. Nous pouvons partager des informations médicales avec nos membres de l'OHCA pour effectuer des opérations de soins de santé, sauf interdiction d'une autre loi ou réglementation. Par exemple, vos informations médicales peuvent être partagées à travers le système de soins organisés afin d'évaluer la qualité, l'efficacité et le coût des soins.
- r. Représentant personnel. Nous pouvons divulguer vos informations médicales à votre représentant personnel autorisé, tel que votre avocat, votre administrateur, votre mandataire en matière de soins de santé ou toute autre personne autorisée responsable de vous ou de vos biens.
- s. Partenaires commerciaux. Nous pouvons divulguer vos informations de santé à d'autres sociétés ou personnes, appelées « Partenaires commerciaux », qui nous fournissent des services. Par exemple, nous pouvons partager vos informations médicales avec une société qui fournit des services de facturation ou de gestion des soins en notre nom. Nos partenaires commerciaux sont tenus de protéger la confidentialité et la sécurité de vos informations médicales et de nous informer de toute utilisation ou divulgation inappropriée de ces informations.
- t. Dépersonnalisation et dépersonnalisation partielle. Nous pouvons dépersonnaliser vos informations médicales en supprimant les éléments d'identification, conformément à la loi, afin de rendre extrêmement improbable le fait que ces informations puissent vous identifier, et nous pouvons utiliser ou divulguer ces informations dépersonnalisées. Nous pouvons également utiliser et divulguer des informations médicales « partiellement dépersonnalisées » vous concernant à des fins de recherche, de santé publique ou d'opérations de soins de santé si la personne ou l'entité qui recevra les informations signe un accord pour protéger la confidentialité des informations comme l'exigent les lois fédérales et d'État. Les informations médicales partiellement dépersonnalisées ne contiendront pas d'informations permettant de vous identifier directement (telles que votre nom, votre adresse postale, votre numéro de sécurité sociale, votre numéro de téléphone, votre numéro de télécopie, votre adresse de courrier électronique, votre adresse de site Web ou votre numéro de permis).

3. Échanges d'informations médicales. Nous participons à des échanges d'informations médicales sécurisés (HIE), comme ceux organisés par Healthix et Bronx RHIO. Ces HIE aident à coordonner efficacement les soins aux patients en permettant aux prestataires de soins de santé impliqués dans vos soins de partager des informations entre eux de manière sécurisée et rapide. Si vous donnez votre consentement, les membres de l'OHCA peuvent utiliser, divulguer et consulter vos renseignements médicaux par l'intermédiaire des HIE auxquels VNS Health OHCA participe à des fins de traitement, de paiement et d'opérations de soins de santé.

4. Traitement spécial de certains documents. Les informations relatives au virus de l'immunodéficience humaine (VIH), les informations génétiques, les dossiers d'abus de consommation d'alcool et/ou de substances, les dossiers de santé mentale et autres informations médicales spécialement protégées peuvent bénéficier de certaines protections spéciales de confidentialité en vertu des lois fédérale et étatique applicables. Toute divulgation de ces types de documents sera soumise à ces protections spéciales. Plus précisément, le cas échéant, les documents des patients atteints de troubles liés à l'usage de substances sont protégés conformément à l'article 42 du code des règlements fédéraux, Titre II, et ne seront pas partagés entre les membres, à moins qu'une telle divulgation ne soit autorisée par le Titre II.

5. Obtention de votre autorisation pour d'autres utilisations et divulgations. Certaines utilisations et divulgations de vos informations médicales ne seront faites qu'avec votre autorisation écrite, y compris les utilisations et/ou divulgations : a) de notes de psychothérapie (le cas échéant) ; b) à des fins de marketing ; et c) qui constituent une vente des informations médicales en vertu de la règle de confidentialité de HIPAA. Les membres de l'OHCA n'utiliseront ni ne divulgueront vos informations médicales à des fins non spécifiées dans le présent avis de pratiques de confidentialité à moins que nous n'obtenions votre autorisation écrite expresse ou l'autorisation de votre représentant légalement désigné. Si vous nous donnez votre autorisation, vous pouvez la révoquer à tout moment, auquel cas nous n'utiliserons plus ou ne divulguerons plus vos informations médicales aux fins que vous avez autorisées, sauf dans la mesure où nous nous sommes appuyés sur votre autorisation pour fournir vos soins. La révocation de l'autorisation doit être soumise au responsable de la confidentialité de VNS Health à l'adresse indiquée à la fin du présent avis.

6. Services d'aide à l'enfance et à la famille ou services de santé comportementale. Si vous décidez de recevoir des services d'autres programmes de VNS Health, tels que les services d'aide à l'enfance et à la famille ou les services de santé comportementale, vous serez informé des pratiques de confidentialité spécifiques liées à ces programmes, en plus des pratiques contenues dans le présent avis.

### **Vos droits concernant vos informations médicales**

Vous disposez les droits suivants concernant vos informations médicales :

1. Le droit consultation et de copie. Vous, ou votre représentant autorisé, disposez du droit de consulter ou de demander une copie des informations médicales vous concernant que nous conservons. Les demandes doivent être envoyées au service des dossiers médicaux par courrier électronique à l'adresse suivante : [records.requests@vnshealth.org](mailto:records.requests@vnshealth.org). Votre demande doit décrire les informations que vous souhaitez consulter et le format dans lequel vous souhaitez les consulter. Si nous conservons un dossier médical électronique contenant vos informations, vous avez le droit de demander que nous vous envoyions, à vous ou à un tiers que vous identifiez, une copie de vos informations médicales sous format électronique. Nous pouvons refuser de vous permettre d'inspecter ou d'obtenir des copies de ces informations dans certains cas limités. Nous pouvons vous facturer des frais raisonnables fondés sur les coûts. Nous pouvons également refuser une demande d'accès à des informations médicales dans certaines circonstances s'il existe un risque de préjudice pour vous-même ou pour autrui.

Si nous refusons une demande d'accès pour ce motif, vous avez le droit de faire réviser ce refus, conformément aux exigences de la loi applicable, en présentant une demande de révision au responsable de la protection de la vie privée de VNS Health.

2. Droit de demander des modifications. Vous disposez du droit de demander des modifications à toute information médicale que nous conservons à votre sujet si vous indiquez une raison pour laquelle ces informations sont incorrectes ou incomplètes. Votre demande doit être faite par écrit et doit expliquer pourquoi les informations doivent être corrigées ou mises à jour. Nous pouvons refuser votre demande dans certaines circonstances et vous fournir une explication écrite.
3. Droit à une comptabilité concernant les divulgations. Vous avez le droit de recevoir une liste des divulgations de vos informations médicales par chacun des membres de l'OHCA. Cette liste ne comprendra pas les divulgations faites à certaines fins, y compris, sans s'y limiter, les divulgations pour le traitement, le paiement ou les opérations de soins de santé ou les divulgations que vous avez autorisées par écrit. Votre demande doit préciser la période couverte par votre demande, qui ne peut excéder six ans. La première fois que vous demandez une liste de divulgations au cours d'une période de 12 mois, elle vous sera fournie gratuitement. Si vous demandez des listes supplémentaires dans les 12 mois, nous pouvons vous facturer des frais nominaux.
4. Droit de demander des restrictions. Vous avez le droit de demander des restrictions sur la manière dont nous utilisons et divulguons vos informations médicales. Bien que nous examinions attentivement toutes les demandes de restrictions supplémentaires, un membre de l'OHCA n'est pas tenu de se conformer à votre demande, sauf en ce qui concerne les restrictions relatives aux utilisations ou aux divulgations dans le but d'effectuer le paiement ou les opérations de soins de santé, lorsque vous avez payé la facture « de votre poche » en totalité. Si nous acceptons une restriction réclamée, nous ne divulguons pas vos informations médicales conformément à la restriction convenue.
5. Droit de demander des communications confidentielles. Vous avez le droit de nous demander de vous envoyer des informations médicales d'une manière différente ou à un emplacement différent. Votre requête d'une autre forme de communication doit, également, préciser où et/ou comment nous devons vous contacter.
6. Droit de recevoir une notification de violation. Vous avez le droit de recevoir une notification, en cas de violation de vos informations de santé non sécurisées, ce qui nécessite une notification en vertu de la règle de confidentialité HIPAA. Droit d'obtenir une copie papier de l'avis. Vous avez le droit de recevoir une copie papier du présent avis de pratiques de confidentialité à tout moment. Vous pouvez obtenir une copie papier du présent avis en écrivant au responsable de la confidentialité de VNS Health. Vous pouvez également imprimer une copie du présent avis en visitant notre site Web sur la page [vnshealth.org](http://vnshealth.org).

7. **Choisir quelqu'un pour agir en votre nom.** Si vous avez donné une procuration médicale à quelqu'un ou si quelqu'un est votre tuteur légal, cette personne peut exercer vos droits et faire des choix concernant vos informations médicales. Nous nous assurerons que cette personne a cette autorité et peut agir en votre nom avant de prendre toute mesure.
8. **Refus des HIE.** Vous avez le droit de refuser la divulgation de vos informations médicales à ou via un HIE. Toutefois, les informations envoyées à ou via un HIE avant le traitement de votre refus peuvent continuer à être conservées par le HIE et être accessibles par son intermédiaire.
9. **Plaintes.** Si vous pensez que vos droits de confidentialité ont été violés, vous pouvez déposer une plainte auprès du responsable de la confidentialité de VNS Health. Vous pouvez également déposer une plainte auprès du Secrétaire du Département de la Santé et des Services Sociaux des États-Unis (« HHS »). Nous vous fournirons sur demande l'adresse à laquelle déposer votre plainte auprès du HHS. Vous ne serez ni pénalisé ni victime de représailles de la part des membres de l'OHCA, ou de leur société mère, VNS Health, pour avoir déposé une plainte.

**Notification des violations.** Nous sommes tenus par la loi de vous informer après avoir découvert qu'il y a eu une violation de vos informations médicales non sécurisées, sauf si nous déterminons qu'il y a une faible probabilité que la confidentialité ou la sécurité de vos informations de santé ait été compromise. Vous serez informé en temps utile, au plus tard soixante (60) jours après la découverte de la violation, à moins que la législation nationale n'exige une notification plus rapide.

**Questions.** Si vous avez des questions ou des commentaires sur nos pratiques en matière de confidentialité ou sur le présent avis, ou si vous souhaitez obtenir des explications plus détaillées sur vos droits en matière de protection de la vie privée, veuillez communiquer avec le responsable de la protection de la vie privée de VNS Health aux coordonnées indiquées à la fin du présent avis.

**Modifications de Présent Avis.** Les membres de l'OHCA peuvent modifier les conditions du présent avis de pratiques de confidentialité à tout moment. Si les conditions de l'avis sont modifiées, les nouvelles conditions s'appliqueront à toutes vos informations médicales, qu'elles soient créées ou reçues par VNS Health OHCA avant ou après la date à laquelle l'avis est modifié. Toute mise à jour de l'avis sera disponible sur [vnshealth.org](http://vnshealth.org).

**Informations de contact.** Pour communiquer avec nous au sujet du présent avis, de nos pratiques en matière de confidentialité ou de vos droits à cet égard, veuillez communiquer avec le responsable de la confidentialité de VNS Health aux coordonnées suivantes : VNS Health, 220 East 42nd Street, 6th Floor, NY, New York 10017 ; À l'attention de : Responsable de la confidentialité ; Téléphone : (212) 609-7470 ; E-mail : [hipaaandprivacy.team@vnsny.org](mailto:hipaaandprivacy.team@vnsny.org)